

L'accès des librairies aux marchés d'achats de livres des bibliothèques publiques

Présentation étude

Réalisée par le Service du livre et de la lecture (SLL) de la Direction générale des médias et des industries culturelles en partenariat avec la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill) et 6 structures régionales du livre (SRL), [Arald](#), [ARL Paca](#), [CRL Basse-Normandie](#), [Écla Aquitaine](#), [Livre et lecture en Bretagne](#) et [Le MOTif](#), cette étude est la première de cette ampleur réalisée au plan national sur la question de l'accès des librairies aux marchés d'achats de livres des bibliothèques.

Menée d'avril 2009 à août 2010, elle dresse un état des lieux quantitatif et qualitatif de la question au terme d'une décennie de modifications du cadre législatif et réglementaire (loi du 18 juin 2003 et réformes successives du code des marchés publics).

Une étude en deux volets

Le volet quantitatif est constitué de la première exploitation à des fins statistiques des données recueillies par la Sofia sur les achats de livres des bibliothèques de prêt et d'une étude des « générations de marchés » d'achats de livres par les bibliothèques à travers l'analyse des avis publiés au *Bulletin officiel des annonces des marchés publics* et au *Journal officiel de l'Union européenne*, recueillis par l'Observatoire de l'économie du livre depuis 1998.

Le volet qualitatif, coordonné par la Fill, s'appuie sur plus de 150 entretiens avec les acteurs concernés (libraires, bibliothécaires, services des marchés des collectivités), menés par les SRL des 6 régions participant à l'enquête et sur les synthèses régionales qu'elles ont réalisées.

Les résultats de l'étude

Cette enquête qualitative a fait apparaître la lourdeur des procédures de passation des marchés publics de livres, tant pour les bibliothécaires que pour les libraires, au risque de distendre leurs liens naturels. Ces difficultés conduisent les différents acteurs interrogés à formuler un large éventail de demandes et de recommandations, qui vont de la mise en place d'outils de mutualisation à des demandes d'évolution législative ou réglementaire.

Mais l'étude montre également qu'une partie des difficultés et des coûts proviennent d'une formalisation excessive des procédures et qu'ils pourraient être atténués si les acheteurs mettaient en application les souplesses que permet le code des marchés.

Les constats en région

Les études de cas menées par les 6 SRL ont permis de faire remonter les avancées, les difficultés et les blocages, mais également les interrogations des libraires et des bibliothécaires quant à l'accès de la librairie aux marchés des bibliothèques.

Et ainsi de mesurer l'impact de la loi de 2003 (et du code des marchés) sur les acteurs de la chaîne du livre : si la loi a positivement ouvert les marchés publics à la librairie, qui remporte 2/3 des marchés publics de livre des bibliothèques, ces effets positifs sont à nuancer en fonction du type de librairie. Alors que les attributions des marchés aux librairies indépendantes ont augmenté puis se sont stabilisées à leur profit, la répartition entre petites librairies indépendantes et très grandes librairies (dotées de services aux collectivités) s'est révélée au fil des générations de marchés au détriment des premières.

Car le critère de la remise n'est plus l'élément principal de décision depuis le plafonnement de la loi de 2003. La meilleure offre aujourd'hui se décide sur d'autres critères (services, rapidité, offre large, catalogue en ligne, commandes en ligne...)

Ce sont sur ces critères que les petites librairies indépendantes de proximité peinent à concurrencer les grandes librairies indépendantes installées sur tout le territoire français et dotées de services aux collectivités (avec équipe et outils spécifiques).

Ces petites librairies de proximité ne sont pas aujourd'hui encore adaptées à un milieu concurrentiel et compétitif. Et c'est un fait, le critère de la proximité ne fait pas tout : le manque de communication avec les bibliothécaires peut desservir le libraire de proximité. Et le refus d'une offre est rarement analysé par le libraire, qui pourrait pourtant demander à accéder à sa notation et celle des concurrents.

Les suites données à l'étude

À l'issue de cette étude, les SRL et la Fill souhaitent poursuivre le travail de sensibilisation des professionnels, notamment via des formations conjointes pour les libraires et les bibliothécaires. Elles ont été conviées à poursuivre leur observation avec le Ministère de la Culture et de la Communication (SII). Elles souhaitent également que soit lancé dès que possible un travail sur de nouvelles mesures législatives ou une adaptation du code des marchés publics pour simplifier l'accès de la librairie indépendante de proximité aux marchés publics de livre.

Les points que la FILL entend défendre particulièrement :

Outre les conclusions partagées avec le SLL sur la mise à jour du Vade-mecum à l'usage des bibliothèques territoriales sur l'achat public de livre, la poursuite d'une observation concertée sur l'évolution des marchés publics de livre et l'élargissement de cette étude aux marchés publics liés à l'édition scolaire, la Fill propose d'agir pour :

- 1. Améliorer les échanges et la communication entre les libraires et les bibliothécaires au niveau local**
Avec notamment la mise en place de comités interprofessionnels réunis par les structures régionales du livre et l'organisation de rencontres et ateliers de travail sur ce thème.
- 2. Améliorer et mieux structurer les réponses des libraires aux appels d'offre**
Afin de réduire les inégalités entre petites et grandes librairies indépendantes, un travail pourrait être mené par les organisations professionnelles de la librairie et les associations régionales de libraires afin d'aider les libraires à mieux formaliser leurs réponses aux appels d'offre.
- 3. Réaliser une nouvelle étude sur la rentabilité des marchés publics de livre pour la librairie**
L'étude qui vient d'être publiée s'intéresse à l'accessibilité des librairies aux marchés publics des bibliothèques et non à la rentabilité des marchés publics de livre pour les librairies indépendantes. Or, si ces dernières peuvent répondre aux appels d'offres et être sélectionnées, cela ne garantit pas que la rentabilité du marché qui leur est attribué.

Étude complète à retrouver sur le site de la Fill : www.fill.fr

Télécharger le [rapport complet](#) (sans les annexes 7 et 8) et son [résumé](#).

Télécharger les synthèses régionales des enquêtes réalisées par les SRL des 6 régions : [Aquitaine](#), [Basse-Normandie](#), [Bretagne](#), [Île-de-France](#), [Paca](#), [Rhône-Alpes](#)

Télécharger les [41 monographies](#) détaillées de l'étude qualitative.